



Ordonnance de télécom CRTC 2016-495

Version PDF

Ottawa, le 21 décembre 2016

Diverses compagnies – Approbation de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7512 Modification au Tarif général – Dénormalisation du service Numéro unique	21 octobre 2016	21 décembre 2016
Saskatchewan Telecommunications	AMT 333 AMT 333A Modification au Tarif général – Services d'accès multi-ligne	17 octobre 2016 8 décembre 2016	21 décembre 2016

2. Aucune intervention relativement aux demandes n'a été reçue.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale